



SEDIF
SERVICE PUBLIC DE L'EAU

Paris, le 17 MAI 2016

Le Président

à

**Mesdames et Messieurs les Maires et Président(e)s
des communes, communautés syndiquées et
établissements publics territoriaux**

Objet : affichage du compte-rendu sommaire du Bureau du vendredi 13 mai 2016

Chère collègue, cher collègue,

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint, **pour affichage**, le compte-rendu sommaire des décisions prises par le Bureau en sa séance du vendredi 13 mai 2016, conformément à la délibération n° 2015-6 du Comité du 18 mars 2016, lui donnant délégation de pouvoir pour le règlement de certaines affaires.

Vous en souhaitant bonne réception, je vous prie d'agréer, chère collègue, cher collègue, l'expression de mes sentiments cordiaux et dévoués.

André SANTINI

Ancien Ministre

Député-Maire d'Issy-les-Moulineaux

Vice-président de la Métropole du Grand Paris



SEDIF

SERVICE PUBLIC DE L'EAU

BUREAU DU VENDREDI 13 MAI 2016



Le vendredi 13 mai 2016 à 8 heures 45, se sont réunis en salle multimédia, 14 rue Saint-Benoît Paris 6^{ème}, sous la présidence de M. SANTINI, les membres du Bureau du Syndicat des Eaux d'Ile-de-France au nombre de 9 formant la majorité des membres en exercice, sur convocation à eux adressée le 6 mai 2016.

ETAIENT PRESENTS :

M. SANTINI, Président, délégué titulaire de Grand Paris Seine Ouest,
M. CAMBON, Premier Vice-président, délégué titulaire de #Paris Est Marne & Bois,
M. LAGRANGE, Vice-président, délégué titulaire d'Est Ensemble,
M. MAGE, Vice-président, délégué titulaire de Grand Paris Grand Est,
M. MARSEILLE, Vice-président, délégué titulaire de Grand Paris Seine Ouest,
M. POUX, Vice-président, délégué titulaire de Plaine Commune,
M. SIFFREDI, Vice-président, délégué titulaire de Vallée Sud Grand Paris,
M. DELANNOY, Vice-président, délégué titulaire de Plaine Commune,
M. BAGUET, Vice-président, délégué titulaire de Grand Paris Seine Ouest.

ABSENTS-EXCUSES AYANT DONNE POUVOIR :

M. DELL'AGNOLA, Vice-président, délégué titulaire de l'EPT12 à M. CAMBON, Premier Vice-président, délégué titulaire de #Paris Est Marne & Bois,
M. EON, Vice-président, délégué titulaire de Méry-sur-Oise à M. MAGE, Vice-président, délégué titulaire de Grand Paris Grand Est,
M. GUILLAUME, Vice-président, délégué titulaire de l'EPT12 à M. POUX, Vice-président, délégué titulaire de Plaine Commune,
M. MAHEAS, Vice-président, délégué titulaire de Grand Paris Grand Est à M. LAGRANGE, Vice-président, délégué titulaire d'Est Ensemble,
M. STREHAIANO, Vice-président, délégué titulaire de Soisy-sous-Montmorency à M. SIFFREDI, Vice-président, délégué titulaire de Vallée Sud Grand Paris,

et qui peuvent délibérer valablement conformément aux articles L. 2121-17, L. 2121-20 et L. 5211-1 du Code général des collectivités territoriales.

Le Bureau :

- a désigné M. DELANNOY, Vice-président, délégué titulaire de Plaine Commune, pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.



Sur les affaires délibérées :

✓ PROGRAMME

- considérant que l'adhésion de # Paris Est Marne & Bois pour le territoire de Saint-Maur-des-Fossés interviendra au 1^{er} juillet 2016, et la nécessité de remplacer les branchements en plomb sur cette commune, **a approuvé** le renouvellement des branchements pour un montant de 2,475 M€ H.T. (valeur janvier 2016) et **autorisé** le lancement d'une procédure adaptée afin de désigner le maître d'œuvre, pour un montant prévisionnel de 0,28 M€ H.T. (valeur janvier 2016) ; **a autorisé** le recours aux marchés existants, pour des prestations de contrôle technique, de coordination de la sécurité et de protection de la santé, de diagnostic amiante de voirie et autres études complémentaires, la passation et la signature des conventions de raccordement aux réseaux ; **a sollicité** une aide de l'Agence de l'eau Seine-Normandie et **autorisé** la signature de la convention correspondante ainsi que de tous les actes et documents s'y rapportant,

✓ AVANT-PROJET

- **a approuvé** l'avant-projet de création d'un groupe électrogène de secours sur l'usine de Neuilly-sur-Marne pour un montant de travaux de 2,5 M€ H.T. (valeur décembre 2013) et **autorisé** le lancement d'un appel d'offre ouvert, à deux lots séparés, d'un montant prévisionnel de 0,855 M€ H.T. (valeur décembre 2013) pour le lot 1 – Génie civil, et d'un montant prévisionnel de 1,58 M€ H.T. (valeur décembre 2013) pour le lot 2 – Equipements ; **a autorisé** la signature des marchés correspondants et de tous les actes et documents se rapportant à ce dossier; **a sollicité** une aide de l'Agence de l'eau Seine-Normandie et **autorisé** la signature de la convention correspondante ainsi que de tous les actes et documents s'y rapportant,

✓ MARCHE

- **a approuvé** l'avenant n° 3 au marché n° 2012/06, notifié le 9 mai 2012, au groupement SOGEA ILE-DE-FRANCE GENIE CIVIL (mandataire) / CHANTIERS MODERNES CONSTRUCTION / ORYS / ISS ESPACES VERTS / GTIE INFI (cotraitants), dans le cadre de la reconstruction générale de la station de pompage du site de Puteaux, qui fixe le nouveau montant du marché à 8,62 M€ H.T. (valeur septembre 2011), soit une diminution de 0,23 % du montant total (forfait et hors forfait) initial du marché, suite aux évolutions techniques apportées au projet et à l'impact des travaux supplémentaires ou modificatifs réalisés par le groupement et prolonge le délai d'exécution de 9 mois ; **a autorisé** la signature dudit avenant ainsi que de tous les actes et documents s'y rapportant,

✓ DIVERS

- considérant le programme du SEDIF de restructuration du site de Massy-Antony, et l'adhésion prochaine au SEDIF de l'EPT # Paris Est Marne & Bois, pour la commune de Saint-Maur-des-Fossés, **a autorisé** la tenue du Bureau du vendredi 10 juin 2016 à Massy et la tenue du Bureau du vendredi 1^{er} juillet 2016 à Saint-Maur-des-Fossés.

Pour affichage le